Amendes salées



Après son intention d’interdire l’ouverture nocturne des bars et restaurants, la mairie du VIe arrondissement (Terézváros) est de nouveau au cœur des attaques. Cette fois notamment à cause d’une affaire de corruption qui s’est développée autour de la société chargée du contrôle des stationnement, Centrum Kft.

Le partenariat entre les mairies des VIe, VIIe et VIIIe arrondissements de la capitale et Centrum Kft. remonte à 1999, quand la société s’est vue confiée la gestion des places de parking dans ces arrondissements pour une période de dix ans. Depuis, l’entreprise a été critiquée à maintes reprises, principalement parce qu’elle ne versait qu’environ 40% de ses revenus à la mairie, sous prétexte d’avoir des dépenses trop élevées. En 2001, le parquet de Budapest estimait déjà à 500 millions de HUF par an le manque à gagner que Centrum Kft. faisait subir à sept arrondissements (quatres autres municipalités ayant signé des accords avec l’entreprise).

Cette année aurait été l’occasion pour la mairie de Terézváros de se débarasser de la société car, au lieu de renouveler le contrat échéant, elle a décidé de lancer un appel d’offres public. Toutefois, les critères pour déterminer la société idéale semblent conditionnés par Centrum Kft qui a ainsi de grande chance de remporter le contrat pour une deuxième période de dix ans. Des rumeurs ont donc commencé à circuler sur une éventuelle affaire de corruption qui lierait l’entreprise à la mairie et le parquet de Budapest a en effet trouvé les premiers coupables cet été. Kálmán Farkas, responsable des gardiens des voiries de l’arrondissement a été arrêté avec

215 000 HUF dans les poches à sa sortie du bureau du vice-président de Centrum Kft, Gábor Dudás. Selon la police, ce dernier aurait remis entre 500 000 et 800 000 HUF par mois à Kálmán Farkas pour que ses employés mettent de plus en plus de sabots sur les roues des voitures mal garées. Le pot-de-vin aurait varié en fonction du nombre de sabots posés et Centrum avait tout intérêt à le payer aux employés de la mairie car la société touchait ensuite 45% des commissions que les propriétaires de voitures payaient pour l'enlèvement des sabots. Kálmán Farkas est désormais en détention provisoire et risque entre cinq et dix ans de prison, tandis que les responsables de l'entreprise peuvent se défendre en liberté.

Plusieurs associations civiles ont déjà demandé que Centrum Kft soit exclu de l'appel d'offres lancé par l'arrondissement mais les délais de marché public sont courts et, dans les conditions actuelles, peu d'entreprises remplissent les critères. Zsófia Hassay, députée Fidesz dans l'arrondissement a lancé l'idée que, cette fois, le contrat soit signé pour une période plus courte, de deux ans au lieu de dix, mais la majorité socio-libéral a rejeté sa proposition. La mairie se montre effectivement assez aveugle face à ses pertes. Bien que pendant dix ans elle n'ait touché qu'un faible pourcentage de l'argent perçu via les horodateurs, elle n'exige pourtant pas d'avantage dans son appel d'offres actuel. Ainsi, la société qui le remportera pourra garder la plupart des frais de stationnement et l'intégralité des amendes avec la seule obligation de verser une somme fixe à la mairie, calculée d'après le nombre de places de parking.

- 1 vue

Catégorie
Agenda Culturel